

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CE59

présenté par

M. Brosse, Mme Panonacle, Mme Chandler, Mme Le Feur, Mme Decodts, M. Ramos, M. Marion,
M. Fugit, Mme Berete, M. Pellerin, Mme Lingemann, Mme Lemoine, M. Olive, M. Ott,
Mme Rilhac, M. Bothorel, Mme Le Meur et M. Lacresse

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.